

Contrat Jus de fruits Saison du 04/03 au 16/12/2014

Le montant de l'engagement est de 20, 40 ou 60 euros pour des distributions à choisir parmi les dates indiquées ci-dessous.

Le règlement s'effectue au début du contrat au moyen de 1, 2 ou 3 chèques. Les produits proposés sont des jus de fruits issus de la production des vergers d'Ableiges est sont distribués au tarif suivant :

- **Jus de pommes :**
 - 1 litre 2,75 €
 - 3 litres 8,00 €
 - 6 litres 15,00 €

- **Jus de pommes "Pink Kiss" :**
 - 1 litre 3,00 €

- **Cocktail à base de jus de pommes (pommes-framboise, pommes-cassis et pommes-poires) :**
 - 1 litre 3,85 €

Commande 8 jours à l'avance lors des distributions.

Comptes à reporter par l'adhérent dans le classeur TUTTI FRUTTI .

• **Montant de l'engagement :**

20 euros (1 chèque)

40 euros (1 ou 2 chèques encaissé les 04/03/14 et 08/05/14)

60 euros (1, 2 ou 3 chèques encaissés les 04/03/14 et 08/05/14 ou les 04/03/14, 03/04/14 et 05/06/14)

• **Mode de règlement :**

Le règlement de l'engagement se fait avec les chèques répertoriés ci-dessous :

N° de chèque	Date d'encaissement	Valeur en euro
	04/03/14	
	03/04/14 ou 08/05/14*	
	05/06/14	

* Rayer la mention inutile

PS : merci d'indiquer au dos des chèques la date d'encaissement et vos noms et prénoms s'ils sont différents de ceux de l'émetteur des chèques

Les chèques devront être libellés à l'ordre de la SCEA BARROIS.

distributions	04/03/14	18/03/14	01/04/14	29/04/14	13/05/14	27/05/14	10/06/14	24/06/14	08/07/14
	09/09/14	23/09/14	07/10/14	04/11/14	18/11/14	02/12/14	06/12/14		

NOM :.....

Signature :